

ARGELÈS-GAZOST

Retour à quatre jours



Le président Noël Pereira Da Cunha entouré des vice-présidents de la CCPVG./Photo N.N.

Le conseil communautaire de la communauté de communes Pyrénées/Vallées des Gaves s'est réuni pour la dernière séance de l'année, le 12 décembre, à la salle de la Terrasse. Les ressources humaines occupaient une grande place dans l'ordre du jour de cette réunion. Le premier point abordé concernait la renégociation des marchés d'assurance couvrant les risques statutaires. Puis, on est entré dans le vif du sujet avec la présentation du Rifseep (Régime indemnitaire tenant compte des sujétions, de l'expertise professionnelle et de l'engagement professionnel) à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce point a été

approuvé à l'unanimité. Plusieurs modifications du temps de travail, notamment concernant des agents du service scolaire, ont ensuite été validées par le conseil communautaire ainsi que le recours à un contrat d'apprentissage. Tous les sujets en lien avec les ressources humaines ont été approuvés au préalable par le comité technique paritaire durant la séance du 17 novembre. Autre point important abordé lors de la réunion du 12 décembre : la modification des rythmes scolaires à partir de la rentrée 2018-2019. À la demande des conseils des écoles d'Argelès-Gazost, du RPI (Regroupement pédagogique

intercommunal) Arcizans-Avant/Saint-Savin, du RPI Agos-Vidalos/Ayzac-Ost, du RPI du Davantaygue et du RPI Gez-Ouzous-Salles, le retour à la semaine de 4 jours a été entériné par le conseil communautaire. Le projet de construction d'un groupe scolaire du Davantaygue a également été évoqué, le lancement d'une étude sur ce projet étant approuvé par les élus. Après l'évocation de divers projets de travaux et plusieurs désignations de délégués (EPY-VAG, PNP, syndicat départemental des stations de sports d'hiver), la séance est levée à 23 heures.

Nathalie Noguès